

ASSEMBLEE DE CORSE

7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

20 ET 21 DÉCEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX SIS
RUE EMMANUEL ARENE A AIACCIU PAR
LA COLLECTIVITE DE CORSE AU PROFIT DE L'OFFICE
D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE LA CORSE**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet la mise à disposition à titre gratuit par la Collectivité de Corse au profit de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse de locaux à usage de bureaux sis à AIACCIU, 6, rue Emmanuel Arène.

A cet effet, il convient de rappeler que par acte en date du 1^{er} janvier 2003, l'ex-Collectivité Territoriale de Corse a pris à bail auprès de Mme Danielle FABIANI, pour une durée de initiale de 6 années, renouvelé par tacite reconduction depuis par périodes de 3 années, un appartement à usage professionnel d'une superficie de 215,05 m², sis 1^{er} étage du 6 rue Emmanuel Arène à Aiacciu (20000).

Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2018, et en vertu de l'article L. 4421-2 du Code général des collectivités territoriales, la Collectivité de Corse est devenue titulaire de ce contrat de bail, étant substituée depuis cette date à l'ex-Collectivité Territoriale de Corse, dans tous ses droits et obligations, ainsi que dans tous les actes pris par cette dernière.

Pour répondre aux besoins de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse (OEHC) qui a fait état de la nécessité de disposer d'une antenne à Aiacciu à proximité de l'Hôtel de la Collectivité, la Collectivité de Corse envisage de mettre à disposition à titre gratuit au profit de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse une partie des locaux susvisés tels qu'ils ressortent du plan ci-annexé, et ce, pour une durée de 6 années (renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 3 années chacune), soit cinq pièces à usage de bureaux désignées sous les appellations « Z4, Z6, Z7, Z9 et Z10 » avec un W.C., le tout desservi par un couloir, représentant une surface totale de 138,10 m², figurent en teinte verte sur le plan demeuré ci-annexé.

En application des stipulations du bail dont est titulaire la Collectivité de Corse, la conclusion de cette convention de mise à disposition sera subordonnée à l'obtention de l'accord préalable de la propriétaire des locaux.

Je vous précise que les modalités financières afférentes à cette mise à disposition sont les suivantes :

- La mise à disposition est consentie à titre gracieux à l'exception des fluides, de l'entretien des locaux, et des contrats de maintenance (climatisation, extincteurs, SSI, intrusion, visites complémentaires) qui seront pris en charge par la Collectivité de Corse mais facturés à l'occupant au prorata des surfaces occupées.

- Le mobilier sur place pourra être utilisé par l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse. Le mobilier neuf éventuellement nécessaire sera acheté par l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse.
- Les travaux de remise en état seront répartis de la manière suivante :
 - Les travaux de remise en état (peinture des locaux) seront pris en charge par l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse,
 - La Collectivité de Corse financera les travaux nécessaires pour scinder l'appartement en deux entre la partie affectée à L'OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE et celle restant dévolue à la COLLECTIVITE DE CORSE. Ces travaux consistent en l'édification d'une cloison dans le couloir menant à la pièce Z4 et à la condamnation et à l'isolation des portes séparant la pièce Z7 (dévolue à la l'OEHC) des pièces Z5 et Z11 (restant dévolues à la CdC).

Cette mise à disposition à titre gratuit représente une valeur locative annuelle (avec charges locatives incluses) estimée à 20 453,08 Euros.

Compte tenu de cet exposé, je vous serais obligé de bien vouloir vous prononcer sur le bien-fondé de cette mise à disposition et en cas d'accord de votre part, m'autoriser, au nom et pour le compte de la Collectivité de Corse, à signer la convention correspondante dont vous trouverez le projet en annexe.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.